

## **LIBERTÉ ET INDÉPENDANCE...**

*Quelques réflexions en cette période de pré-congrès FO, 25<sup>ème</sup> congrès où le passage de témoin au plus haut niveau de l'organisation pourrait se révéler attentatoire aux deux principes ci-dessus...*

**... par le père Manant.**

-----

*«(...)Les possesseurs de la société ont soudain découvert que tout y est à changer sans délai, l'enseignement comme l'urbanisme, la manière dont est vécu le travail (...) Ils font seulement observer qu'ils sont plus qualifiés que les révolutionnaires pour entreprendre un bouleversement qui exige tant d'expérience et de si grands moyens, que justement ils détiennent et dont ils ont l'habitude. Voilà donc, le cœur sur la main, les ordinateurs qui prennent l'engagement de programmer le qualitatif, et les managers de la pollution qui se donnent pour première tâche de conduire la lutte contre leur propre pollution. Mais le capitalisme moderne se présentait déjà antérieurement, face aux échecs anciens de la révolution, comme un réformisme qui avait réussi. (...) Il se flattait d'avoir fait cette liberté et ce bonheur de la marchandise. Il devait un jour achever de délivrer ses esclaves salariés (...) Il promet aujourd'hui de les délivrer, en plus, de tous les périls et déplaisirs nouveaux qu'il est précisément en train de produire massivement (...).»*

*(La véritable scission dans l'internationale, circulaire publique de l'I.S. Paris 1972).*

Liberté et indépendance! Étroitement liées à l'existence-même de la CGT FO depuis sa création, ces deux affirmations majeures, incontournables, revendiquées avec détermination, voire avec véhémence de bas en haut de la pyramide Force-Ouvrière, découlent, de fait, de ce qui est écrit dans la Charte d'Amiens le «*sine qua non*» de Force-Ouvrière, ce sans quoi la CGT FO n'existerait pas.

Réformiste sur le terrain de la lutte des classes! On ne peut mieux résumer ce que devrait toujours être l'attitude de la CGT-FO à l'égard tant du patronat que de l'État, dans les négociations comme dans les réunions de travail dites de concertation, avec l'un comme avec l'autre.

Encore faut-il vouloir s'en donner les moyens.

La Charte d'Amiens ne dit pas autre chose, l'un n'allant pas sans l'autre: comment imaginer qu'on arrive à améliorer notre quotidien de producteurs de richesse sans avoir en tête le rêve d'une vie meilleure qui, dans ce monde du profit que nous subissons, se résume aux seules consommations de journées non-travaillées appelées «*week-end*», «*ponts*» et autres congés payés appelés «*vacances*»?

L'autre conception du travail aliéné (là encore, en plus de produire une richesse qui nous échappe par aliénation dans le travail), c'est la privation de notre temps libre - l'aliénation par le travail, dont il est question (d'où des revendications et luttes, par ex. pour «pointer» dès l'entrée sur le lieu de travail et non pas lorsqu'on est prêt, en tenue, à disposition de l'employeur), et c'est la conception-credo de la CFDT, de la CFTC avant scission, mais aussi de la CFE-CGC et d'autres encore, qui se résume dans une conception chrétienne du travail: «*Il y a des riches et des pauvres, c'est ainsi, c'est la vie que Dieu a voulu, nous sommes tous dans le même bateau, chacun à sa place a son rôle et son importance... donc unissons nos forces au niveau où l'on se trouve pour faire avancer le bateau, travaillons dur et nous connaissons le bonheur dans un autre monde*».

(1) Aller à Canossa: Se soumettre à une humiliation inévitable, faire pénitence ou s'humilier.

Ainsi, ne soit-il pas! Si la messe a été dite pendant plus de deux mille ans dans des conditions innombrables de servage dont nous ne voulons plus, laissant hélas des traces indélébiles de conditionnement à la société de classes, il n'en reste pas moins vrai qu'en ces temps de grosse casse sociale modernisme réformateur, le plus grand nombre a encore du souci à se faire. C'était également dans les intentions de Pétain de moderniser l'État Français par des réformes collaborationnistes (...en tous genres!), largement inspirées par un Emmanuel Mounier (1905-1950), penseur catholique français et référence pour la CFDT!

C'est pourquoi nous ne pouvons accepter que notre confédération qui se dit libre et indépendante, se croit obligée d'accepter les séances de concertation que fait le Medef sur ses projets à lui, sans contre-projets à nous!

Certes, il s'agit de bons rapports pour entretenir un paritarisme désormais entièrement à la main du grand patronat (l'exact contraire du paritarisme d'après-guerre!), il n'en reste pas moins vrai qu'accepter de discuter de la vision sociétale des patrons, c'est in fine aller «à Canossa»! (1).

*«Que chacun soit soumis aux autorités supérieures... En se dressant contre l'autorité, on est contre l'ordre des choses établi par Dieu». (Évangile selon St Paul - in Laïcité & Pensée libre n°14).*

C'est pourquoi nous ne pouvons accepter, à minima, qu'au nom d'une bienséance de bon aloi entre «personnes amenées à se fréquenter, à échanger leurs points de vue...», entre citoyens du même siècle! le respect de l'adversaire se transforme en «courtoisie mondaine». À trop fréquenter les riches, on oublie le mandat qu'on est censé porter et les (bonnes) résolutions censées nous protéger en nous fixant notre ligne de conduite entre deux congrès.

*«Le capital est une force sociale concentrée, tandis que l'ouvrier ne dispose que de sa force de travail. Le contrat entre le capital et le travail ne peut donc jamais être conclu en termes équitables. Pas même équitables au sens d'une société qui place dans des situations opposées, d'un côté la propriété des moyens matériels de la vie et du travail, de l'autre les énergies productives vitales. La seule puissance sociale des ouvriers, c'est leur nombre. La force du nombre est cependant brisée par la division. (...) L'objet immédiat des syndicats était donc limité aux nécessités quotidiennes, à des mesures appropriées pour mettre en échec les empiétements continuels du capital, en un mot aux questions de salaires et de durée du travail». (A.I.T, instructions du conseil général provisoire sur les syndicats - août 1866).*

Serions-nous sur le point d'en revenir à grands pas à ce que constataient et analysaient les penseurs ouvriers de la fin du 19<sup>ème</sup> siècle? Déjà le quotidien des militants-conseiller du salarié révèle des salariés et des patrons sans aucune connaissance du droit du travail, les seconds virant les premiers parce qu'ils l'ont simplement décidé, Eux!!!

Que l'on se rassure, grâce au dialogue social, le tableau n'est pas si noir... la preuve par l'AGFPN (*Association de gestion du fonds paritaire national*) !

Qu'est-ce que l'AGFPN ? C'est le fonds pour le financement du dialogue social. Créé par la loi n°2014.288 du 5 mars 2014 relative à la formation professionnelle, à l'emploi et la démocratie sociale afin de contribuer au financement des organisations syndicales de salariés et les organisations professionnelles d'employeurs pour leurs activités concourant au développement et à l'exercice des missions d'intérêt général.

- Et dire que je croyais que le dialogue social, c'était le monologue de l'employeur qui nous invite juste à l'écouter, voire subsidiairement à choisir la couleur du papier-peint?

Quelle andouille je fais

- Tu l'as dit, bouffi ! Allez, circulez, y'a rien à voir!

-----